



Me rémunérer en faisant une facture

Par **cathy**, le **26/12/2011** à **19:40**

Bonjour,

Je suis indépendant, affilié à la maison des artistes. Je voudrais monter une SARL dans la communication avec un ami afin d'obtenir plus de crédibilité et pour pouvoir revendre de la fabrication (impression). ai-je le droit de facturer (en tant qu'indépendant) ma SARL pour mes prestations ?

En sachant que cette situation sera provisoire, le temps de lancer la machine...
merci pour vos réponses.

Par **pat76**, le **27/12/2011** à **13:58**

Bon,jour

C'est possible mais vous devrez avoir deux comptes bancaires différents.

Un en tant que indépendant et l'autre pour la SARL.

Votre ami sera associé à la SARL et aura son nom sur le KBIS?